

DIAG CYBERSÉCURITÉ

Aujourd'hui, la prise en compte des risques cyber est devenue absolument indispensable pour protéger votre entreprise des cyberattaques et assurer la pérennité de votre activité.
Mais... vous ne vous y retrouvez pas dans la multitude d'offres proposées? Vous souhaitez évaluer votre niveau d'exposition actuel aux risques cyber? Vos clients et fournisseurs vous demandent quelles sont les actions que vous mettez en place pour vous protéger et reprendre l'activité en cas d'attaques?
Le Diag cybersécurité vous accompagne dans les premiers pas essentiels de sécurisation de votre entreprise.

QU'EST-CE QUE LE DIAG CYBERSÉCURITÉ ?

Le **Diag Cybersécurité** vous permet de dresser un état des lieux de l'exposition de votre entreprise aux risques cyber. Avec un expert habilité par Bpifrance, vous disposerez d'un plan d'action priorisé afin de mieux vous protéger.

Les objectifs de ce Diag :

- Sensibiliser vos collaborateurs et diffuser les bonnes pratiques en matière de cybersécurité,
- Effectuer un bilan des forces et des faiblesses de la protection de votre système d'information,
- Proposer des recommandations prioritaires, chiffrées et adaptées au contexte de votre entreprise afin d'assurer un niveau de sécurité adéquat,
- Préparer votre entreprise à la gestion de crise cyber.



LA DÉMARCHÉ

L'accompagnement se déroule sur **8 jours et en 4 étapes** :

1. **Un pré-cadrage téléphonique** a lieu entre l'expert, le dirigeant et votre responsable SI.
2. **Un diagnostic organisationnel** qui consiste à :
 - Sensibiliser vos collaborateurs,
 - Evaluer le niveau de sécurité de vos infrastructures SI comme la salle serveur, les postes sensibles ou les équipements industriels connectés au réseau,
 - Interviewer vos responsables SI, vos utilisateurs clés et vos prestataires IT.

afin de **mesurer le niveau de maturité cyber** des pratiques actuelles et la **vulnérabilité des actifs** de votre entreprise.

3. **Un diagnostic technique** permet de compléter l'analyse via la réalisation de tests techniques, afin d'identifier les failles de sécurité de manière plus approfondie.
4. **La restitution** du diag cybersécurité comprend un **plan d'action présentant des recommandations adaptées** au contexte de votre entreprise. Les actions sont **priorisées** en fonction de l'impact qu'elles pourraient avoir sur le niveau de sécurité de votre SI. La restitution inclut également des **éléments de préparation à la gestion de crise cyber**.



CE DIAG VOUS INTÉRESSE ?

Rendez-vous sur [Mon Bpifrance en ligne](https://mon.bpifrance.fr) ou contactez diagcybersecurite@bpifrance.fr

Ou encore : Marc.Blet@iwycO.fr



POUR QUI ?

PME indépendante, cliente ou non cliente de Bpifrance, répondant à la définition européenne.

Tous les secteurs d'activité sont concernés.

Sauf les entreprises du secteur de la Défense pour qui le programme approprié est le [Diagnostic Cyber-Défense](#)

Les ETI peuvent être éligibles en fonction du périmètre d'intervention concerné, sous réserve de l'accord de Bpifrance.



TARIF

Le Diag Cybersécurité ne concerne qu'un seul site physique

- Le coût total du diagnostic est de 8 800€ HT
- Bpifrance subventionne le Diag Cybersécurité à hauteur de 50%
- Le reste à charge pour l'entreprise est de **4 400€ HT** pour un site d'intervention.

Possibilité d'effectuer plusieurs Diag Cybersécurité pour une même entreprise (sur différents sites).



TÉMOIGNAGE

“ Votre expertise, professionnalisme et méthodologie ont été exemplaires tout au long du processus. Vos recommandations pertinentes et vos solutions efficaces ont grandement renforcé notre posture de sécurité informatique. ”

David Grandcolas, dirigeant d'ACCSYS (Grand-Est)